

Office fédéral des affaires économiques extérieures
Service du soutien économique aux pays d'Europe centrale et orientale

Berne, le 24 septembre 1993

Kirghizie.861.5/mai

Note à M. J. Derron

Rapport sur la mission pour la mise en place d'une aide financière en faveur de la Kirghizie

(La mission s'est déroulée du 5 au 11 septembre 1993)

1. Introduction

Une délégation composée du soussigné et de M. J. Mermod du VSM a effectué une mission en Kirghizie aux dates susmentionnées, dont les objectifs principaux étaient:

- de se faire une idée précise de l'état d'avancement du Crédit de Réhabilitation de l'IDA;
- d'apprécier les possibilités de l'industrie suisse de fournir des prestations compétitives, à financer par une aide financière non remboursable de 5 mio. de dollars, dans le cadre du Crédit IDA;
- de déterminer et de se mettre d'accord avec les autorités kirghizes sur l'approche à suivre pour permettre une finalisation rapide de notre aide financière;
- d'entamer les discussions sur un projet d'Accord entre la Suisse et la Kirghizie concernant l'octroi d'une aide financière de 5 mio. de dollars pour le cofinancement du Crédit de Réhabilitation de l'IDA.

La mission a rencontré les responsables de la PIU (Project Implementation Unit) faisant partie du Goscominvest et qui est responsable de la mise en oeuvre du Crédit IDA. Elle a eu des entretiens avec l'expert financé par la Banque Mondiale pour le renforcement institutionnel de la PIU et avec un représentant sur place du "Procurement Agent" chargé des procédures de passation des marchés pour le Crédit IDA. En ce qui concerne les listes de biens prioritaires, des entretiens ont eu lieu avec le Ministère de l'Energie, le Ministère de l'Irrigation et le Ministère des Communications. Pour des questions économiques plus générales, un entretien a eu lieu avec le représentant résident du FMI. Des contacts précieux ont par ailleurs pu être établis avec des experts d'institutions se trouvant en mission sur place (Banque Mondiale, SFI et GTZ). Le programme de la mission se trouve en annexe 1.

Compte tenu de conditions logistiques défavorables (perte d'une journée de travail en raison de l'annulation du vol Moscou-Bishkek du 6.9. et non-disponibilité d'un programme précis de mission avant notre arrivée sur place), la mission a couvert en grande partie les tâches qui lui avaient été assignées (voir cahiers des charges respectifs). La courte durée de notre séjour à Bishkek (3 jours de discussions) n'a cependant pas permis d'approfondir comme nous l'aurions souhaité les discussions avec les ministères techniques sur le contenu des listes de biens prioritaires et la façon dont elles avaient été établies. En ce qui concerne la fourniture de médicaments de première nécessité, le manque de temps n'a pas permis d'effectuer les investigations nécessaires. De toute façon, au cas où nous nous engagerions dans cette direction, la coordination devrait être assurée



avec la GTZ allemande qui est en train de mettre en place un important programme dans le secteur santé, ainsi qu'avec la Banque Mondiale. Les principaux résultats de la mission sont contenus dans un procès-verbal conclu avec la Délégation kirghize et qui figure en annexe 2.

2. Crédit de Réhabilitation de l'IDA

2.1. Etat de la situation

Les responsables de la PIU nous ont confirmé qu'aucun montant n'avait été décaissé à ce jour sur la partie PIC (Pre-identified Imports Component), confirmant ainsi l'impression que nous avions que cette partie n'était pas aussi avancée que nous le laissions entendre les responsables de la Banque Mondiale à Washington. Un représentant de la firme anglaise Crown Agents, qui a été mandatée comme Procurement Agent, a commencé son travail à Bishkek à mi-août. Ce représentant a confirmé que les listes de biens prioritaires de la Banque Mondiale comportaient certaines incohérences frappantes et qu'elles étaient beaucoup trop imprécises pour permettre d'établir des spécifications techniques pour les appels d'offres. Il a indiqué avoir adressé à tous les ministères concernés une liste de questions, afin de compléter l'information, mais aucune réponse ne lui avait encore été transmise ...

Le reste de l'équipe de Crown Agents (2 personnes) devait mobiliser à Bishkek dès le 14 septembre. Ces 2 personnes resteront sur place pour 18 mois. Quant au représentant arrivé en août, il restera à Bishkek pour 12 mois. D'ici mi-octobre, Crown Agents devra produire un rapport décrivant le programme de travail proposé pour le soutien à la passation des marchés et la formation (inception report). La difficulté pour la firme Crown Agents est qu'elle est tenue juridiquement de respecter le calendrier fixé dans le contrat qu'elle a conclu avec la Banque Mondiale, alors que les listes de biens disponibles sont trop vagues pour lui permettre de progresser de façon satisfaisante dans la préparation des documents d'appel d'offres.

Les appels d'offres seront lancés en fonction des priorités établies par la PIU, à savoir (i) le secteur de l'énergie, (ii) l'agriculture, et (iii) les produits pharmaceutiques. Les spécifications et documents d'appel d'offres devront être revus par la Banque Mondiale préalablement au lancement des procédures. Le programme provisoire pour les appels d'offres internationaux établi par Crown Agents figure en annexe 3. Il ressort de ce document que l'adjudication des premiers marchés n'aura pas lieu avant fin mars 1994.

La question des conditions de rétrocession pour les secteurs commercialement viables (énergie, télécommunications, ...) fait l'objet de profondes divergences entre les ministères concernés et la PIU, de sorte que les télécommunications pourraient même être exclues du Crédit IDA. La PIU, suivant les conseils de la Banque Mondiale, veut appliquer les conditions du marché local, alors que les ministères concernés, se trouvant dans une situation financière difficile, souhaitent obtenir des conditions plus souples. Les responsables de la PIU ainsi que le consultant financé par la Banque ont confirmé que la question serait discutée avec la Banque à Washington lors des Réunions annuelles des Institutions de Bretton Woods. En ce qui concerne les fonds de contrepartie, il est prévu qu'ils soient simplement portés au budget de la PIU pour le financement des dépenses courantes.

2.2. Project Implementation Unit (PIU)

La PIU fait partie intégrante du Goscominvest, lequel compte 27 personnes et est dirigé par M. A. Sarygulov. La PIU est chargée exclusivement de la mise en oeuvre du Crédit IDA. Elle n'est opérationnelle que depuis février 1993. Elle se compose au total de 12 personnes, dont 8 kirghizes

et 4 experts étrangers. Parmi les 4 experts étrangers, il y a les 3 personnes de Crown Agents ainsi que le consultant financé par la Banque Mondiale (M. Ducker). Ce dernier a un contrat de 12 mois et restera à Bishkek jusqu'à fin avril 1994. Il n'est pas du tout sûr que la Banque Mondiale engage un autre consultant après ce délai.

Le personnel kirghize de la PIU fait preuve d'un réel engagement pour son travail. Les collaborateurs rencontrés sont jeunes, très motivés et possèdent d'assez bonnes connaissances de la langue anglaise. Ils manquent cependant d'expérience. Le directeur de la PIU (M. Sarbanov) nous a laissé une bonne impression, sachant qu'il n'occupe cette fonction que depuis quelques mois. Il apparaît néanmoins esseulé à la tête de la PIU, alors que ses collaborateurs parent au plus pressé. Dans ces conditions, il y a un risque réel que la PIU soit rapidement débordée, lorsque le Crédit IDA aura atteint son rythme de croisière. C'est pourquoi il serait très souhaitable qu'un expert étranger puisse de nouveau être mis à disposition de la PIU après l'expiration du contrat de M. Ducker.

En outre, il nous est apparu que l'autorité de la PIU sur les ministères techniques était plutôt faible, en raison surtout de la résistance de ces ministères héritée de l'ancien système soviétique. L'absence de communication horizontale entre ministères complique également la tâche de la PIU. Cette dernière devrait néanmoins faire preuve de davantage de combativité et ne pas, comme c'est le cas, hésiter à faire pression sur les ministères pour obtenir dans les plus brefs délais les réponses aux questionnaires adressés par Crown Agents au sujet des listes de biens.

3. Assistance financière suisse

3.1. Approche

Vu le manque de précision des listes de biens établies pour le Crédit IDA, les incertitudes en découlant, les délais relativement longs pour la passation des marchés et notre désir de finaliser notre contribution dans des délais rapides, il a été convenu dès le premier jour de discussion, d'entente avec la PIU, de choisir, pour notre contribution, une voie bilatérale avec des procédures d'appels d'offres limités en Suisse (réf.: cas de l'Albanie). Une fois cette décision prise, nous avons concentré nos efforts sur la définition d'une liste de biens destinés à être financés exclusivement par notre contribution.

3.2. Ministère de l'Énergie

La liste des biens prioritaires pour le secteur énergie, bien que revue par la Banque Mondiale lors d'une mission en mai 1993, comportait certaines incohérences. Les deux discussions que nous avons eues avec les responsables du Ministère de l'Énergie n'ont pas permis de clarifier complètement la situation. La manière dont la liste a été établie et sur la base de quelles considérations n'est pas claire. L'estimation des coûts, en rouble, avec pour référence des équipements soviétiques, est en dehors de toute réalité. Une chose est sûre, l'établissement d'une liste des besoins courants s'est avérée pour les kirghizes être une tâche beaucoup plus complexe que ne l'avait escompté la Banque Mondiale. Dans l'ancien système soviétique, les kirghizes n'avaient pas besoin de connaître les spécifications techniques des équipements à remplacer. Ils se contentaient de passer une commande annuelle à Moscou en indiquant simplement les numéros de référence des équipements désirés. Depuis l'indépendance, les kirghizes se retrouvent dans une situation d'isolement. Ils ne reçoivent plus les catalogues techniques de la Russie et n'auraient, de toute façon, pas les moyens financiers d'acheter les équipements russes (dette à l'égard de la Russie, ...). Cela explique pourquoi chaque ministère rencontré a sollicité d'urgence des catalogues

d'équipements suisses, afin de voir lesquels pourraient éventuellement entrer en ligne de compte.

Suite à notre première discussion, le Ministère a établi une deuxième liste plus étoffée comprenant, en plus des besoins courants, des projets d'investissement sortant du cadre du Crédit IDA. Selon nos interlocuteurs, cette liste doit être considérée comme une réévaluation complète des besoins indiqués dans la liste originale. Lors de la deuxième discussion, nous avons demandé aux responsables du Ministère de préparer, sur la base de la liste provisoire que nous avons établie, une nouvelle liste de besoins courants prioritaires, d'indiquer l'ordre des priorités et les sites des sous-stations et de joindre toute la documentation technique pertinente (plans des sous-stations, information sur l'état et les équipements annexes, ...). Des documents à cet égard, qui restent à analyser, nous ont été remis par M. Sarygulov lors de son passage en Suisse le 23 septembre.

A ce stade, le contenu de la liste d'équipements à financer par notre contribution doit être précisé sur la base des documents dont nous disposons. A cet effet, l'envoi sur place d'un spécialiste dans le domaine de la transmission et de la distribution d'énergie s'avère nécessaire. Or, une mission d'experts de la Banque Mondiale, financée par le Trust Fund suisse, chargée d'identifier des projets dans le domaine "Energy Efficiency", se rendra en Kirghizie dès le 18 octobre. Cette mission sera composée de 3 experts suisses et d'un collaborateur de la Banque Mondiale. Il serait particulièrement judicieux de saisir cette occasion pour confier à l'expert chargé de la partie transmission/distribution pour la mission de la Banque un mandat spécifique en relation avec notre aide financière.

Sur un plan général, le secteur énergétique kirghize connaît une crise financière grave, en raison de l'augmentation des coûts pour l'importation des ressources (gaz, produits pétroliers, charbon), alors que les exportations d'électricité restent limitées. La Kirghizie ne dispose pas pour le moment des devises pour acheter les ressources devant lui permettre de passer l'hiver. C'est pourquoi les autorités kirghizes ont demandé à la Banque Mondiale de pouvoir utiliser un montant de 5 mio. de dollars sur le Crédit IDA, prévu à l'origine pour le secteur agricole, afin de pouvoir importer les ressources nécessaires. La Banque aurait indiqué aux Kirghizes qu'elle considérerait la question. Cette même question nous a été posée et nous avons répondu qu'il n'était pas possible de financer de telles importations par notre assistance financière.

3.3. Ministère de l'Irrigation

Les listes de biens prioritaires pour l'irrigation ont posé le même type de difficultés que les listes pour le secteur énergie. Pour l'établissement de la liste provisoire en annexe 2, l'accent a été mis sur les pompes les plus complexes et celles de grande capacité, créneaux dans lesquels notre industrie bénéficie d'avantages comparatifs. A ce stade, le Ministère de l'Irrigation doit nous fournir pour les stations de pompage le même type de renseignements que ceux que nous avons demandé pour le secteur de l'énergie. Nous avons saisi l'occasion de la visite de M. Sarygulov le 23 septembre pour lui demander de faire en sorte que ces renseignements nous soient fournis dans les plus brefs délais (voir lettre que nous lui avons remise en annexe 4). Dès que nous aurons reçus les renseignements désirés, nous serons en mesure d'envoyer un consultant sur place pour préciser le contenu de la liste d'équipements à financer par notre contribution.

Par ailleurs, le Ministère a l'intention d'introduire des chaudières électriques en remplacement de chauffages à mazout, pour chauffer certains bâtiments dans les villes qu'il possède. L'objectif final de ces projets est de réduire les importations de fuel. Il s'agit d'une politique peu judicieuse, car elle ne fait que remplacer un problème par un autre problème, étant donné que le procédé du chauffage par chaudière électrique consomme beaucoup trop d'électricité. Un tel procédé ne serait

du reste pas toléré en Suisse pour des motifs écologiques. Pour toutes ces raisons, nous n'avons pas souhaité entrer en matière dans ce domaine.

3.4. Ministère des Communications

Le responsable du Ministère a soumis une nouvelle liste de biens prioritaires en remplacement de la liste originale reçue en juillet. Cette nouvelle liste était complètement différente de la liste originale et concernait des projets de liaisons "haute capacité" par satellites, dont les coûts dépassaient les frs 10 mio. Cette liste ne présentait finalement que peu d'intérêt pour l'industrie suisse, même si des possibilités existaient de fournir certains petits lots. Pour ces raisons, il ne nous est pas apparu judicieux de nous engager de ce secteur.

3.5. Santé

Compte tenu de la décision de ne pas retenir le secteur des télécommunications et de la haute urgence accordée à la livraison de produits pharmaceutiques, nous avons décidé, d'entente avec nos interlocuteurs kirghizes, de laisser une porte ouverte à de telles livraisons. Le manque de temps à disposition ne nous a hélas pas permis d'avoir une discussion avec le Ministère de la Santé. De nos discussions avec la PIU, nous avons appris qu'une récente mission de l'UNICEF avait exigé que la liste originale de la Banque Mondiale soit complétée par une série de vaccins. Une mission de la Banque Mondiale se trouvait par ailleurs sur place pour mettre au point une nouvelle liste de produits pharmaceutiques prioritaires. Il conviendra de contacter les responsables à la Banque pour obtenir cette liste ainsi qu'un feedback sur leur mission. Par ailleurs, comme la GTZ est en train de mettre sur pied un vaste programme pour la distribution de médicaments de 3 mio. de DM, il conviendra d'assurer la coordination avec cet organisme. L'expert de la GTZ que nous avons rencontré a indiqué que la GTZ serait en principe intéressée à une collaboration avec la Suisse. Il nous transmettra une copie du rapport de la mission. Une séance de travail avec les responsables de la GTZ pourrait avoir lieu le 5 octobre à Francfort, afin de discuter de nos engagements respectifs possibles dans un projet conjoint.

4. Discussion de l'Accord d'aide financière

Les points de discussion sur le projet d'Accord sont résumés dans l'annexe 2. Les points les plus importants et sur lesquels nous sommes revenus lors de notre rencontre avec M. Sarygulov le 23 septembre sont les suivants:

- La question de la responsabilité pour la livraison des biens, les procédures douanières et l'acheminement des marchandises jusqu'aux entrepôts, sachant que c'est Crown Agents qui assume cette responsabilité pour les biens financés par le Crédit IDA, et tenant compte du fait que la PIU a indiqué ne pas être en mesure de faire ce travail pour les biens qui seront financés par la Suisse (réf. pt 4 du Procès-Verbal). Une possibilité serait de confier cette tâche à Crown Agents moyennant rétribution. Une autre possibilité serait de confier un mandat à un consultant suisse sous une forme encore à définir. Une autre possibilité pourrait être de régler dans toute la mesure du possible la question dans le cadre des contrats de livraison.
- La PIU a demandé à ce que la Suisse mandate un "Procurement Specialist" (profil similaire à Crown Agents) pour 2 à 3 mois à Bishkek, afin de préparer les documents d'appel d'offres et de fournir un appui technique. La PIU a insisté sur ce point, car de mauvaises expériences ont été réalisées avec l'aide financière hollandaise. De notre côté, nous avons indiqué que nous n'en voyions pas absolument la nécessité dans la mesure où l'établissement des spécifications et le lancement des appels d'offres seraient faits en Suisse.

- La question de la mise à disposition de la PIU d'un expert suisse, comme coordinateur de notre contribution, devrait être sérieusement envisagée (réf. pt 6 du Procès-Verbal). Le manque d'expérience de la PIU, le départ de M. Ducker prévu en avril 1994, la question de la responsabilité pour la livraison des biens, les procédures douanières et l'acheminement des marchandises jusqu'aux entrepôts, le fait que nous n'ayions sur place ni Ambassade, ni Bureau de coordination sont autant d'arguments qui plaident en faveur de la mise à disposition d'un expert suisse au sein de la PIU.

Notons enfin que, selon les procédures kirghizes, il ne sera pas nécessaire de faire ratifier l'Accord par le Parlement. L'Accord pourra donc entrer en vigueur dès sa signature. Il n'est pas nécessaire non plus de préparer une version de l'Accord en langue russe.

5. Mesures à prendre

a) Secteur énergie : Envisager de confier un mandat en vue de préciser la liste des équipements à financer par notre contribution au consultant suisse qui sera chargé des aspects transmission/distribution dans le cadre de la mission "Energy Efficiency" de la Banque Mondiale prévue dès le 18.10. Prendre contact avec ce consultant (M. Jovanovic, tél. 022/752 11 46). Envisager, comme alternative, de mettre un expert supplémentaire mandaté par nos soins dans la mission de la Banque. Prendre contact avec les personnes responsables à la Banque (S. Ouhaes, tél. 473 24 30; J. Brown, tél. 473 24 69) pour informer, coordonner et discuter des modalités.

b) Secteur irrigation : Obtenir des autorités kirghizes les documents demandés à M. Sarygulov le 23.9. Ensuite envoyer une mission de consultants sur place pour préciser la liste des équipements à financer par notre contribution.

c) Santé : Clarifier dans les plus brefs délais la question de la pertinence de notre engagement dans ce secteur. Contacter la Banque Mondiale (G. Holmes, tél. 473 48 64; fax 477 09 54) pour obtenir un feedback sur sa mission + nouvelle liste de produits pharmaceutiques prioritaires. Contacter la GTZ (F. von Massow, fax 06196/79-7104) pour obtenir une information détaillée sur le programme de la GTZ. Se préparer en vue d'une réunion éventuelle le 5.10. à Francfort avec la GTZ en vue de discuter de nos engagements respectifs possibles dans un projet conjoint.

d) Négociation de l'Accord : Nouveau draft, adapté en fonction de nos discussions de Bishkek, a été remis à M. Sarygulov le 23.9. Obtenir feedback de la Kirghizie sur cette nouvelle version dans les 2 ou 3 prochaines semaines. Poursuivre la réflexion sur les éléments indiqués au chapitre 4 ci-dessus. Parallèlement, préparer proposition au CF dans les plus brefs délais.



S. Maillard

Programme de missionMercredi 8 septembreGoscominvest - PIU

- M. B.T. Sarbanov, Manager, Department of Project Implementation Unit (PIU)
- M. A.U. Galiev, Leading specialist on procurement, PIU
- M. H. Eldridge, Resident Procurement Manager, Crown Agents
- M. J. Ducker, Consultant financé par la Banque Mondiale

Ministère de l'Energie (entretien en présence des membres de Goscominvest - PIU)

- M. T. Kasymbekov, Head International Relations Department

Ministère des Télécommunications (entretien en présence des membres de Goscominvest - PIU)

- M.

Jeudi 9 septembreGoscominvest - PIU (mêmes personnes que le 8.9.)Ministère de l'Irrigation (entretien en présence des membres de Goscominvest - PIU)

- M.

Ministère de l'Energie (entretien en présence des membres de Goscominvest - PIU)

- M. T. Kasymbekov, Head International Relations Department
- M.
- Mme

Fonds Monétaire International : M. H Trines, Représentant résidentVendredi 10 septembreGoscominvest - PIU : M. B.T. Sarbanov (discussion de l'Accord et finalisation du Procès-Verbal)Banque Mondiale : M. M. Diop, Senior Operations Officer, Agriculture, Industry and Finance Division (EC3)IFC : Mme K. Bhagwati, Capital Markets, Central Asia, Middle East and North AfricaGTZ : Dr. F. von Massow, Département Santé

Annexe 2

Agreed Minute

1. From 8 to 10 September 1993, Delegations of the Kyrgyz Government and Swiss Government held discussions in Bishkek in view of the finalization of the Swiss Financial Assistance of SFR 7,5 million to cofinance the Rehabilitation Credit of the Government of Kyrgyzstan and the World Bank.

2. The Delegations have agreed on a tentative list of goods to be financed out of the Swiss Financial Assistance and subject to limited bidding in Switzerland. This list, attached as Annex 1, is subject to further clarifications regarding the justification of the needs and the sectoral background.

3. The Delegations have agreed on the draft Agreement on the granting of a financial assistance attached as Annex 2, except on the following points on which the Kyrgyz Delegation proposed the underlined modifications:

-Article 4, para 4.2, lines 5 to 10: to be read as follows:
 "(iii) make recommendations to the Swiss Government and the Project Implementation Unit (PIU) within Goscominvest, together with the beneficiary authorities of the Contribution, for the selection of the lowest evaluated bidder. If within 15 days after receipt... the Swiss Government or the PIU together with the beneficiary authorities of the Contribution, these recommendations will be considered as accepted".

-Article 4, para 4.3., lines 1 to 4 : to be read as follows:
 "Upon selection of the Swiss supplier, the PIU in consultation with the beneficiary authorities of the Contribution and the selected Swiss suppliers will prepare, with the assistance of the Swiss consultant, the relevant supply contract to be concluded between the PIU and the Swiss supplier, ..."

4. -Article 5, para 5.5., lines 9 to 11: The Kyrgyz Delegation made comments on the sentence: "In particular the PIU will be responsible for taking delivery of goods, including completing customs procedures and transport of the goods to the warehouses of...".

The comments were the following:

- It would be extremely difficult for the PIU to assume such a responsibility.
- The modalities regarding the delivery of goods, including customs procedures and transport of the goods to the warehouses will be, in some cases settled in the supply contracts between the Swiss suppliers and the PIU.
- The Procurement Agent assumes such a responsibility for the goods procured under the Rehabilitation Credit
- Other transport modalities than CIF should be considered taking into account the long distance between Kyrgyzstan and the nearest port.

The issue was recognised as important by both Delegations and will be reexamined during the next round of negotiations

5. The draft Agreement has to be adapted so as to be consistent with the sectors mentioned in the list attached as Annex 1.

6. The Swiss Government will consider the possibility of sending a Swiss expert to Bishkek for a period to be determined as coordinator of the Swiss Contribution in order to facilitate procurement under this Contribution and help implement successfully the Financial Assistance Agreement.

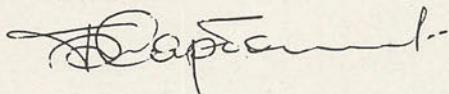
7. The Kyrgyz Delegation proposed that the choice of the Swiss Consultant is made after consultation with the PIU. This point will be discussed again during the next round negotiations.

8. The next round of negotiations in view of initializing the Agreement will take place in Berne on September 22nd and 23rd. The Kyrgyz Delegation will be lead by Mr. A. Sarygulov, General Director of Goscominvest.

Bishkek, 10th September 1993.
Erkindik blvd. 58a, 720874
Phone: (83312)220978, 220363
Fax: (83312)226391, 226672

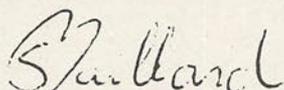
For the Kyrgyz Delegation:

Bolot T. Sarbanov, Manager, Department of Project Implementation Unit (PIU):



For the Swiss Delegation:

Stephane Maillard, Loan Officer for the Central Asian Republic,
Federal Office for Foreign Economic Affairs:



Annex 1

Tentative List of sectors and subsectors in which priority goods shall be financed out of the Swiss Financial Assistance proceeds.

| <u>Sectors and subsectors</u> | <u>Tentative amounts in SF mln.</u> |
|---|-------------------------------------|
| 1. Energy (electricity) | |
| 1.1 Energy transmission(HV equipment) | |
| -Substation with transformers 110/35/10kv with related equipment(circuit breaker protection,switching) if necessary; | |
| 1.2 Small oil volume circuit breakers 220kv and 110 kv,1250 A and related equipment, if necessary; | |
| 1.3 Cables and Conductors(Power cable 10 kv,PVC, 3/95;3/120;3/150)control cable PVC, aluminium copper) and related equipment;(structural steel,isolating equipment, line protection and control), if necessary. | 4-5 |
| 2. Irrigation | |
| -Pump stations (Pump D1250-125/D-2000-100 D4000-95, ECV12-160-100,ECV12-180-15 | |
| -Transformers (1800kva;2500kva)and Transformer's substations (400/10/04 630/10/04; 1600/10/6.3) | 1,5-2 |
| 3. Drugs | |
| -Deliveries of urgently needed drugs based on the latest list established by the Kyrgyz Authorities and approved by the World Bank | |
| <u>1-1,5</u> | |
| <u>TOTAL</u> | <u>6,5-8,5</u> |

The present list is subject to further clarifications regarding the justification of the needs and the sectoral background. Any documents or reports, which could be made available by the Kyrgyz Authorities, explaining how and on which considerations the original lists of goods submitted have been established would be of great help for the Swiss Government to proceed further. Regarding the deliveries of priority drugs, it is necessary for the Swiss Government to ensure that the marketing system of drugs in Kyrgyzstan works properly and efficiently. Any relevant documents on this subject, which could be made available by the Kyrgyz Authorities, would be very helpful for the Swiss Government to proceed further.



Bundesamt für Aussenwirtschaft
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna
Uffizi federal da l'economia esteriura

Annexe 4

3003 Bern
Bundeshaus Ost

☎ 031 / 61
Fax 031 / 61 23 30

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostra sigla
Voss segn

Unser Zeichen
Notre signe
Nostra sigla
Noss segn

23rd September 1993

2439

Kirgh.861.5/mai

Goscominvest
Mr A. Sarygulov
General Directorate
Erkindik blvd 58a
Bishkek 720874 Kyrgyzstan

Swiss Financial Assistance : Irrigation Sector

Dear Mr Sarygulov,

We refer to the recent mission of the Federal Office for Foreign Economic Affairs (FOFEA) to Kyrgyzstan from 8 to 10 September 1993. Based on the Tentative List of sectors and subsectors established during this mission (see Annex I), the Ministry of Irrigation should now draw up a new list of pump stations to be considered for financing out of the proceeds of the Swiss Financial Assistance. This list should mention:

- for each pump station the site where the station is located;
- the ranking priority among pump stations;

In addition to this, the Ministry of Irrigation should forward to us all the relevant technical documentation for each station (drawings, information on condition, ...).

Once we have received the new list and the relevant documentation, we will send a consultants' mission to Kyrgyzstan in order to specify precisely the equipment needed for the reparation of the concerned stations and then initiate the bidding procedures in Switzerland.

We would be very grateful to you if Goscominvest could take the necessary steps in relation to the Ministry of Irrigation so that the requested information is submitted to us as early as possible and that we could proceed with the finalization of our Financial Assistance. We thank you in advance for your cooperation.

Sincerely Yours,

J. Derron, Section for Financial Assistance to CIS Republics, Federal Office for Foreign Economic Affairs

Annex : mentioned

Office fédéral des affaires économiques extérieures
Service du soutien économique aux pays d'Europe centrale et orientale

Kirghizie.861.5/mai

| | | | | | |
|------------------|----|-----------------------------|--|--|-----|
| LT | PW | CP | | | a/a |
| Visa | LT | Berne, le 27 septembre 1993 | | | |
| 30. SEP. 1993 | | | | | |
| Ref. 331.3 Kirg. | | | | | |

Note de couverture

Rapport sur la mission pour la mise en place d'une aide financière en faveur de la Kirghizie

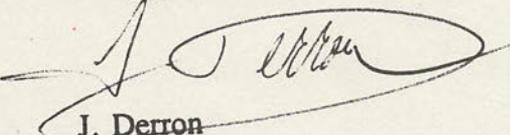
(La mission s'est déroulée du 5 au 11 septembre 1993)

Copie à:

- ari, ram, esh, dej, gru, mai
- Ambassade de Suisse à Moscou
- Ambassade de Suisse à Tashkent
- DFAE, Bureau pour la coopération avec l'Europe centrale et orientale, M. C. Orga
- Banque Mondiale, M. J.-D. Gerber, Administrateur
- VSM, M. J. Mermod

Veillez trouver ci-joint le rapport de la récente mission pour la mise en place d'une aide financière en faveur de la Kirghizie. La mission était composée de M. S. Maillard de notre Office et de M. J. Mermod du VSM.

Section de l'aide financière
aux pays de la CEI


J. Derron